

POLE DEPLACEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Direction Transports Equipements - Environnement
Affaire suivie par Marc Antoine LE MINH TRIET
Tél. : 04.71.46.59.70
Fax : 04.71.46.22.72
email : male-minh-triet@cg15.fr
DT2E9

Madame Andrée VILLANUEVA
222 Résidence Sumène
Le Lioran
15300 LAVEISSIERE

D13CAB03795



Aurillac, le 24 SEP. 2013

Madame,

Par courriers des 4 septembre 2012 et 31 juillet dernier vous avez attiré mon attention sur le manque d'attractivité de la station du Lioran, notamment pendant la saison estivale, et souhaitiez que des actions soient mises en œuvre afin de redynamiser le site.

J'ai bien noté l'ensemble de vos requêtes et tiens à vous faire part des éléments d'information suivants.

Comme vous le savez, le Département est l'autorité organisatrice du service des remontées mécaniques et de gestion du domaine skiable de la station. Il possède une partie du foncier et l'ensemble des installations techniques dont il assure le renouvellement et la modernisation. Cette responsabilité l'a conduit à investir plus de 28 M€ depuis 2001 avec notamment des réalisations importantes comme le télésiège débrayable du Plomb, le télésiège du Remberter, ou plus récemment la retenue de la gare et le parking P5. Il assure également le gros entretien de ces installations avec la prise en charge des modernisations techniques réglementaires. Le rôle du Département est donc de mettre en place les équipements structurants de la station et il ne peut se substituer aux autres collectivités locales pour les aménagements secondaires (toboggans, parcours santé ...) dont vous faites état.

Le Département confie l'exploitation de la station par délégation de service public à un prestataire privé qui est uniquement la SAEM Super Lioran Développement depuis le départ de Transmontagne en 2007. Depuis cette date, le chiffre d'affaires de la station n'a cessé d'augmenter tant en hiver qu'en été malgré des conditions météorologiques parfois très défavorables; C'est ainsi que l'année 2013 pourrait être marquée par deux chiffres d'affaires (hiver + été) records.

En matière d'animation, si certaines manifestations (montée auvergnate, randonnée en quad) ont été écartées car jugées inadaptées au caractère nature de la station, le Département s'est largement investi pour promouvoir le site au travers d'évènements comme le tour de France cycliste, l'Oxygen Challenge ou plus récemment les Etoiles du Sport, qui ont eu un impact national largement bénéfique pour le Lioran. A une échelle plus locale, le Département finance depuis deux ans la transhumance Lot - Cantal et tous les ans une journée de ski pour tous les élèves de 4ème du Cantal qui seront nos clients de demain. Par ailleurs cette année 600 collégiens ont participé à une journée sportive organisée dans le cadre du Conseil Général des Jeunes.

Conseil Général du Cantal

28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42
cantal.fr

Afin de coordonner cette animation et la promotion touristique le Conseil Général a impulsé l'intégration des prestations de l'office du tourisme dans les objectifs de la SAEM, ce qui permettra d'optimiser les moyens humains et financiers de ce domaine. La vitrine de cette collaboration locale, en liaison avec les commerçants est la fête de la Montagne qui est tous les ans une valeur sûre en terme d'animation et de promotion de la station.

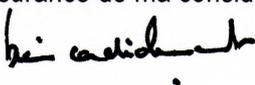
Concernant les missions du Syndicat Mixte du Lioran, je vous invite à vous rapprocher de son Président, Bernard DELCROS, pour plus de précisions sur ses missions actuelles et futures. Sachez néanmoins que le Département contribue à son fonctionnement pour près de 300 000 € annuels.

S'agissant des services à la personne, je ne peux que regretter la fermeture de la pharmacie ainsi que la disparition des hôtels mais le Département ne peut se substituer à l'initiative privée. Il intervient néanmoins en facilitateur de projets immobiliers par des échanges ou des cessions de terrains auprès d'investisseurs locaux.

Enfin, s'agissant des projets d'avenir, le Département fera le nécessaire pour continuer à développer la station et offrir plus de services à sa clientèle. Ainsi, le renouvellement de la DSP début 2014 permettra de remplacer le télésiège du Baguet vieillissant par un appareil débrayable 6 places puis le télésiège de Masseboeuf. De plus, sur un thème qui vous est cher, le Département mettra en place l'accessibilité de la gare aval du téléphérique et étudiera la création d'une salle hors sac qui fait défaut.

J'espère avoir répondu à vos interrogations; Néanmoins, dans un contexte de plus en plus contraint pour les collectivités départementales, le Conseil Général ne peut porter seul le développement de la station et il me paraît indispensable que l'ensemble des acteurs, publics et privés, se mobilise pour son avenir.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.



Le Président du Conseil Général

Vincent DESCOEUR

Copie à :

M Bernard DELCROS, Président du syndicat mixte du Lioran

Mme Nicole VIGUES, Maire de Laveissière

M Jacques FRESCAL, Maire de Saint Jacques des Blats

M Yvon ALAIN, maire d'Albepierre Bredons

M Hervé POUNAU, directeur de la SAEM Super Lioran Développement